

# Les Actions Départementales

Elles s'inscrivent dans le projet académique et comme ce dernier, sont l'expression de la politique de l'Education Nationale, au plus près des besoins des élèves.

Elles sont mises en œuvre par l'ensemble des responsables : chefs d'Etablissements, inspecteurs de l'Education Nationale, conseillers pédagogiques, techniques et administratifs, qui en constituent les éléments majeurs et qui ont à impliquer l'ensemble des enseignants et des personnels ATOSS.

## Les objectifs

## Les moyens développés

1

Effectuer des choix pédagogiques et éducatifs au service de la **réussite des élèves**

- **Une meilleure adéquation de la gestion des ressources humaines pour une utilisation qualitative des moyens :**
  - harmonisation des conditions d'accueil et d'encadrement des élèves par l'actualisation du réseau du 1er degré
  - développement de l'aide aux élèves en difficulté, de l'adaptation et de l'intégration scolaire
  - implication des services administratifs en relais des projets pédagogiques
- **Des actions pédagogiques ciblées :**
  - la mise en œuvre des cycles à l'école
  - une organisation pédagogique cohérente pour chaque école ou établissement
  - la validation des projets d'école et de collège en fonction de leur spécificité et en liaison avec le projet académique et départemental
  - l'évaluation et la remédiation dans toutes leurs composantes, en développant le choix d'instruments pertinents
  - la construction de réseaux d'établissements, dont la liaison CM2/6ème
- **Des aides particulières à la formation :**
  - en faveur prioritairement des enseignants débutants et des nouveaux directeurs d'école
  - pour les langues vivantes, les sciences et les T.I.C.E.
  - pour l'amélioration de l'école maternelle

2

Accompagner la réalisation des mesures ministérielles et académiques

- **Le développement de l'enseignement des langues :**
  - renforcement des actions concernant la maîtrise de la langue nationale, orale et écrite
  - les langues vivantes à l'école au CM2 et CM1
  - mise en évidence des potentialités des enseignants et tissage d'un réseau serré 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré.
- **Les enseignements artistiques et l'action culturelle :**
  - construction du « sens » en les replaçant dans l'ensemble des activités qui favorisent la réussite scolaire
  - définition des ressources, des partenaires; cohérence avec le projet d'école ou d'établissement
  - travail autour d'un thème départemental fédérateur.
- **La connaissance des sciences et des techniques :**
  - généralisation des actions "main à la pâte" et "doigt dans l'engrenage" pour un enseignement plus expérimental des sciences ( et de la technologie)
  - vers un lien art et sciences.
  - vigilance sur l'égalité des chances filles / garçons
- **Mise en place des dispositifs d'aide ou d'individualisation :**
  - projets d'aide individualisée (P.P.A.P, ...)
  - développement des activités pluridisciplinaires dans le 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré.

3

Conduire une politique d'orientation et d'affectation adaptée

- **Une orientation qui prend en compte les possibilités des élèves :**
  - plus de passage en seconde générale compte tenu des très bons résultats aux évaluations CE2/6ème et au brevet des collèges
  - maintien du très bon taux de passage en Lycée Professionnel, en donnant un accès pour le maximum d'élèves au niveau V (CAP)
  - avec une réflexion inter-établissements et éventuellement le passage de conventions

4

Améliorer les conditions de la vie des élèves

- Les actions citoyennes et l'importance donnée au règlement intérieur des établissements
- Une vie scolaire des établissements améliorée avec l'aide des collectivités locales.
- Le développement des activités sportives
- Le calendrier scolaire, avec l'adhésion des familles
- Les actions de lutte contre l'absentéisme et la prise en compte des difficultés personnelles grâce au fond social
- L'aide à l'éducation avec les parents et l'ensemble des partenaires concernés

L'Inspectrice d'Académie

J. Imbert